

Ma demande de retraite en ligne



Ma demande de retraite en ligne

Partir à la retraite en quelques clics, c'est possible avec le service en ligne « Demander ma retraite » accessible depuis votre espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr.



Rapide

Plus besoin de vous déplacer : transmettez vos pièces justificatives en ligne.



Facile

Le formulaire de demande est personnalisé et prérempli.



Sécurisé

Un niveau de sécurité maximum garanti par FranceConnect.

Comment ça marche ?

- 1 Connectez-vous à votre espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr puis sélectionnez le service en ligne « Demander ma retraite ».
- 2 Renseignez votre date de départ et complétez le formulaire.
- 3 Joignez les pièces justificatives demandées puis validez votre demande de retraite.
- 4 Un conseiller examine votre demande et veille à l'attribution de vos droits à la retraite. Il vous contacte si besoin pour compléter votre dossier.
- 5 Vous recevez le premier versement de votre retraite le mois suivant votre date de départ (date spécifique en Alsace-Moselle).

BON À SAVOIR

Votre demande de retraite doit être déposée 6 à 4 mois avant la date de départ souhaitée pour un passage à la retraite en toute sérénité.

Comment joindre mes pièces justificatives en ligne ?

- Scannez ou photographiez vos documents.
- Veillez à ce que les fichiers soient nets, bien cadrés et lisibles.
- Sur votre ordinateur, créez un dossier spécifique pour retrouver facilement vos documents et renommez-les pour bien les distinguer.
- À l'étape 5 du service en ligne « Demander ma retraite », cliquez sur le bouton « Joindre » pour transmettre vos fichiers.

Mémo démarches



6 à 4 mois
avant
votre départ

Demandez votre retraite

Connectez-vous à votre espace personnel puis sélectionnez le service en ligne « Demander ma retraite ».



3 à 1 mois
avant
votre départ

Informez votre employeur

Renseignez-vous auprès de votre service du personnel pour respecter votre préavis de départ.



Pendant
l'instruction

Suivez l'avancement de votre demande

Connectez-vous à votre espace personnel puis sélectionnez le service en ligne « Suivre ma demande en cours ».

RETRAITE



Quelques
semaines avant
la date de départ

Nous vous adressons votre notification de retraite

Ce courrier, vous informe du montant de votre retraite, de son point de départ. Il justifie de votre statut de retraité.



1 mois
après
votre départ

Nous vous versons le 1^{er} paiement de votre retraite

Vous percevez le premier versement le mois suivant votre date de départ.



www.lassuranceretraite.fr

Informations et services en ligne pour préparer
et gérer votre retraite



[www.youtube.com
/lassuranceretraite](http://www.youtube.com/lassuranceretraite)



[www.facebook.com
/lassuranceretraite](http://www.facebook.com/lassuranceretraite)



3960 Service 0,06 € / min
+ prix appel

De l'étranger, d'une box ou d'un mobile, composez le 09 71 10 39 60.